



Canadian Society for Medical Laboratory Science
Société canadienne de science de laboratoire médical

Profil de compétences pancanadien au niveau d'entrée pour les

Adjoints de laboratoire médical (ALM)

Date d'entrée en vigueur : Examens de février 2027

Révisé

Février 2024

v3 Novembre 2024

CEXM-042-H2f

Table des matières

CSMLS code de conduite professionnelle©.....	1
Postulats sur la profession de laboratoire médical	2
Introduction	3
Comment lire ce profil de compétences	4
Plan détaillé de l'examen.....	5
Catégorie de compétence 1 : Pratiques de travail sécuritaires.....	6
Catégorie de compétence 2 : Équipements, instruments et réactifs	8
Catégorie de compétence 3 : Phase préanalytique	10
Catégorie de compétence 4 : Phase analytique.....	13
Catégorie de compétence 5 : Phase post-analytique.....	15
Catégorie de compétence 6 : Gestion de la qualité et des ressources.....	16
Catégorie de compétence 7 : Communication et collaboration.....	18
Catégorie de compétence 8 : Exercice professionnel	21
Explications	24
Historique des modifications.....	27



Il est attendu que tous les professionnels de laboratoire médical certifiés par la SCSLM suivent le Code de conduite professionnelle établi par la SCSLM.

- La vocation des professionnels de laboratoire médical consiste à satisfaire les besoins du public au niveau des soins de santé. Le bien-être du patient et le respect de la dignité de la personne doivent primer en tout temps.
- Les professionnels de laboratoire médical travaillent avec les autres professionnels de la santé pour fournir des soins efficaces aux patients.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent promouvoir l'image et le statut de leur profession en maintenant des normes de pratique élevées dans leur vie professionnelle et par le biais de l'appui concret envers leurs organismes professionnels.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent protéger la confidentialité de toute l'information concernant les patients.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent assumer la responsabilité de leurs actes professionnels.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent exercer leur profession dans le cadre de leur compétence professionnelle.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent s'engager à maintenir et à améliorer leurs compétences et leurs connaissances et à se tenir à jour face aux progrès scientifiques. Ils maintiendront une honnêteté intellectuelle pour tout ce qui touche la certification professionnelle et l'éducation permanente.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent partager leurs connaissances avec leurs collègues et promouvoir l'apprentissage.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent connaître les lois et règlements régissant la science de laboratoire médical et ils doivent les appliquer dans la pratique de leur profession.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent employer des méthodes de travail sûres en tout temps afin d'assurer la sécurité des patients et de leurs collègues.

Révisé en octobre 2023 © SCSLM



L'adjoint de laboratoire médical

Après avoir réussi l'examen de certification de la SCSLM, il est supposé que l'adjoint de laboratoire médical :

- a acquis de vastes connaissances de base et des aptitudes pratiques lui permettant d'obtenir et de préparer des échantillons, ainsi que d'utiliser et de préparer des équipements/réactifs, pour l'analyse conformément aux politiques de l'établissement et aux normes professionnelles;
- fait preuve d'esprit critique et applique des stratégies de résolution de problèmes afin d'assurer la pratique de méthodes optimales;
- favorise dans sa pratique les principes de gestion de la qualité;
- pratique sa profession en assurant la sécurité des patients, celle de ses collègues, la sienne et celle de l'environnement;
- contribue à assurer les soins de la santé du public et participe à son éducation; il favorise le bien-être du patient, reconnaît sa diversité, respecte sa dignité et protège sa confidentialité;
- fait partie intégrante de l'équipe de soins de la santé en partageant ses connaissances, en favorisant l'apprentissage et en collaborant avec les autres professionnels à fournir des soins efficaces au patient;
- est responsable de ses actes professionnels et exerce sa profession en respectant les normes de pratique ainsi que les lois et les règlements qui la régissent;
- respecte le code de conduite professionnelle de la SCSLM;
- respecte le Code de déontologie de la SCSLM et tout autre code juridictionnel (organisme de réglementation provincial et/ou employeur);
- exploite son habileté en communication interpersonnelle pour maintenir un rapport professionnel avec ses collègues, des patients/clients et d'autres professionnels de la santé
- utilise toutes les ressources disponibles pour fournir un service rapide, précis et économique.

Le patient/client

Le patient/client comprend toute personne qui interagit avec l'adjoint de laboratoire médical, en leur qualité professionnelle, par ex., le patient, le représentant du patient, des professionnels de la santé, d'autres professionnels de laboratoire.

L'environnement

L'adjoint de laboratoire médical est en mesure de travailler dans plusieurs types d'environnements

L'adjoint de laboratoire médical exerce sa profession dans un environnement sécuritaire dynamique et en évolution

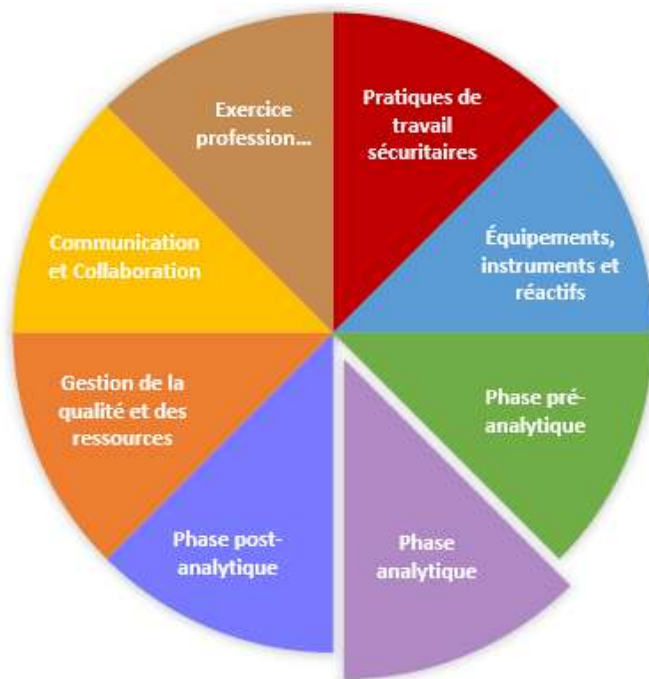


La Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) fournit des profils de compétences afin de normaliser les compétences minimales au niveau d'entrée en pratique et les processus de certification pour quatre désignations de laboratoire médical. Dans le présent document, la SCSLM fournit un profil de compétences mis à jour pour les adjointes et adjoints de laboratoire médical (ALM).

Technologistes de laboratoire médical généralistes (TLMG)	Technologistes de laboratoire médical en génétique clinique (TLMGC)
Adjointes et adjoints de laboratoire médical (ALM)	Technologistes de laboratoire médical en cytologie diagnostique (TLMCD)

Pour correspondre à la version précédente du profil, les compétences sont divisées en huit (8) catégories, tel qu'il est illustré à la Figure 1.

Figure 1. Catégories de compétences



Remarque sur la phase analytique

Les compétences dans ce domaine sont énumérées dans le profil de compétences au niveau d'entrée pour les TLMG, les TLMCD, et les TLMGC. Les compétences analytiques ne s'appliquent pas à la majorité des ALM à l'extérieur des analyses hors laboratoire.

Dans certaines circonstances, des ALM peuvent occuper un rôle analytique limité (p. ex. prestation de services dans des régions rurales/éloignées, des communautés autochtones). Si c'est le cas, les ALM travailleront en étroite collaboration avec leur superviseur pour assurer des soins sécuritaires, éthiques et efficaces.

Les ALM – tels que délégués – peuvent être appelés à exécuter certaines techniques analytiques et à évaluer les résultats de divers échantillons en appliquant des principes particuliers. Celles-ci sont énumérées dans le 4^e domaine.

Comment lire ce profil de compétences

Cette mise à jour du profil de compétences de la SCSLM© aidera les éducateurs, les professionnels de laboratoire médical, les employeurs, l'organisme d'agrément de programmes de formation et d'autres parties prenantes à partager les attentes et les objectifs, les buts d'apprentissage, les qualifications, les occasions de développement et/ou la formation relativement aux compétences minimales au niveau d'entrée en pratique. Le profil fournit également des descriptions concises pour les patients, les clients et le grand public.

Le profil de compétences consiste en huit (8) **catégories de compétences**; celles-ci sont divisées en compétences individuelles et leurs critères de performance. Toutes les catégories comprennent des exigences liées aux connaissances, et certaines présentent des tableaux décrivant les éléments qu'on attend de la profession.

Chaque **compétence** est définie à l'aide d'un court énoncé d'action décrivant les tâches que les personnes pratiquant la profession doivent être capables d'effectuer afin d'être considérées comme étant compétentes au niveau d'entrée en pratique. Les verbes utilisés donnent une idée du niveau de performance requis. Par exemple, « évaluer » représenterait un niveau de performance supérieur par rapport à « se rappeler ».

Les **critères de performance** de chaque compétence précisent les comportements requis pour la maîtrise des tâches et l'évaluation. La compétence nécessite que tous les critères de performance soient satisfaits.

Étant donné que les ALM ne sont pas réglementés au Canada, les technologistes de laboratoire médical (TLM) ou autres spécialistes en matière de santé autorisés sont responsables du travail des ALM dans tous les domaines.

Ceci est suivi d'une liste de **connaissances requises**, qui sont destinées à aider à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

À la fin du document se trouve la section des **explications**, qui fournit des descriptions ou des renseignements supplémentaires sur l'éventail de contextes des critères de performance. Les mots ou les expressions faisant l'objet d'explications sont soulignés dans l'ensemble du document.



Plan détaillé de l'examen

Les examens d'adjoint de laboratoire médical de la SCSLM sont fondés sur ce plan.

Catégories de compétences	Éventail des contenus de l'examen
1. Pratiques de travail sécuritaires	8-12 %
2. Équipements, instruments et réactifs	10-15 %
3. Phase préanalytique	40-50 %
4. Phase analytique	5-10 %
5. Phase post-analytique	3-7 %
6. Gestion de la qualité et des ressources	5-10 %
7. Communication et collaboration	5-10 %
8. Exercice professionnel	4-8 %



Catégorie de compétence 1 : Pratiques de travail sécuritaires

Les adjoints de laboratoire médical exercent leur profession conformément aux protocoles établis, aux directives de sécurité et à la législation actuelle.

Contenus de l'examen : 8-12 %

Compétences		Critères de performance
1.1 Assurer un milieu de travail sécuritaire	1.1.1	Utiliser les <u>pratiques de base</u> et des précautions additionnelles.
	1.1.2	Appliquer des mesures d'hygiène et de prévention des infections au laboratoire.
	1.1.3	Utiliser des <u>dispositifs de sécurité</u> de laboratoire de façon efficace et sécuritaire.
	1.1.4	<u>Manipuler</u> le <u>matériel</u> selon les procédures opérationnelles normalisées et les protocoles.
	1.1.5	Mettre en pratique des principes d' <u>ergonomie</u> .
1.2 Minimiser les dangers liés aux échantillons, aux fournitures et aux équipements	1.2.1	Utiliser des objets tranchants et les éliminer de façon sécuritaire.
	1.2.2	<u>Manipuler</u> des <u>matières</u> biologiques et d'autres substances dangereuses conformément à la loi.
	1.2.3	Désinfecter des articles et les stériliser selon la méthode appropriée.
	1.2.4	Minimiser les dangers potentiels associés aux méthodes de désinfection et de stérilisation, à l'utilisation d'équipement électrique et aux produits inflammables.
	1.2.5	Refuser un travail dangereux, <u>le cas échéant</u> .
1.3 <u>Répondre</u> aux urgences, aux incidents et aux accidents en laboratoire selon les protocoles	1.3.1	Mettre en pratique les procédures de confinement des déversements et de nettoyage pour les <u>matières</u> biologiques et autres substances dangereuses.
	1.3.2	Adopter des procédures de confinement des incendies ou d'évacuation.
	1.3.3	Documenter et <u>faire rapport</u> de tous les incidents en matière de sécurité et de blessures personnelles.
	1.3.4	Assurer la sécurité dans des situations susceptibles de poser un danger.
	1.3.5	Obtenir de l'aide si les circonstances le justifient.

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

Connaissances requises pour les pratiques de travail sécuritaires

- Exigences législatives (y compris SIMDUT)
- Politiques et procédures en milieu de travail, manuels
- Pratiques sécuritaires et risques en milieu de travail (y compris symboles de danger)
- Principes de désinfection et de stérilisation
- Ergonomie et stratégies qui soutiennent les pratiques ergonomiques
- Santé et sécurité au travail
- Prévention de blessures au travail
- Gestion des incidents



Catégorie de compétence 2 : Équipements, instruments et réactifs

Les adjoints de laboratoire médical utilisent l'équipement et l'instrumentation de laboratoire pour préparer les réactifs conformément aux protocoles établis dans les domaines de pratique tels que des centres de traitement et de prélèvement des échantillons de laboratoire médical (y compris des patients hospitalisés, des consultations externes et des labos communautaires), la chimie clinique, l'hématologie, l'histotechnologie, la microbiologie, la science transfusionnelle, la génétique clinique, la cytologie diagnostique, des services d'urgence, des cabinets de médecins et des cliniques médicales.

Contenus de l'examen : 10-15 %

***nouvelle compétence ajoutée au profil**

Compétences		Critères de performance
2.1 Faire fonctionner des équipements de laboratoire normalisés	2.1.1	Faire fonctionner les équipements de façon adéquate et sécuritaire, et en fonction des protocoles (y compris les procédures et les manuels).
	2.1.2	Évaluer le fonctionnement des équipements.
	2.1.3	Reconnaître les défaillances des équipements.
	2.1.4	Effectuer un entretien préventif.
	2.1.5	Tenir des registres d'instruments et d'équipements.
2.2 Évaluer l'adaptabilité des réactifs	2.2.1	Utiliser/préparer (entreposer/éliminer) les réactifs correctement, en toute sécurité et selon les protocoles.
	2.2.2	Reconnaître des problèmes liés aux réactifs (p. ex. périmés, de mauvaise qualité, reconstitution inexacte, etc.).
	2.2.3	Tenir des registres de préparation des réactifs.
2.3 Types d'équipements/ d'instruments/réactifs utilisés par des adjoints de laboratoire médical. Cette liste n'est pas exhaustive, mais comprend plutôt les types les plus courants.		Aiguilles, vacutainers, garrots, etc.
		Instruments d'analyse hors laboratoire (p. ex. *ECG, *Holter, glucomètres, etc.)
		*Systèmes de mesure de lumière (p. ex. spectrophotomètre, fluoromètre, etc.)
		Microscope – à fond clair, peut comprendre à fluorescence, inversé, à contraste de phase
		Centrifugeuse, enceinte de biosécurité, hottes de laboratoire, pipettes, pipeteur sérologique, systèmes d'aspiration, autoclaves, microincinérateurs/stérilisateurs, anses de repiquage, aiguilles de repiquage, bouchons anaérobies etc.
		Équipement de préparation des réactifs (p. ex. pH-mètre, contrepoids, autoclave, verrerie)
		Ordinateurs et logiciels
	Appareil pour coloration	

Compétences	Critères de performance
	*Osmomètre
	Matières pour la cytologie en milieu liquide (p. ex. brosse, contenants, etc.)
	Analyseurs, modèles de table et de plancher

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

Connaissances requises pour les équipements, instruments et réactifs

SIMDUT (surtout les FDS en ce qui concerne les réactifs)

Connaissances théoriques des éléments suivants, parmi d'autres :

- électricité
- microscopie
- centrifugation
- interactions chimiques
- systèmes de mesure de lumière

Propriétés et réactions chimiques

Simple calculs de laboratoire

Éclairage de Köhler

Principes de base des instruments courants de laboratoire



Catégorie de compétence 3 : Phase préanalytique

Les adjoints de laboratoire médical vérifient tous les renseignements pertinents et s'assurent que les échantillons appropriés sont prélevés, obtenus et manipulés conformément aux protocoles établis. De plus, les adjoints de laboratoire médical font appel à leur jugement et à leurs connaissances pour effectuer des techniques préanalytiques (préparatoires) appropriées sur les échantillons provenant de diverses sources selon les protocoles établis. Ces compétences peuvent être exercées dans des domaines de pratique comme des centres de traitement et de prélèvement des échantillons de laboratoire médical (y compris des patients hospitalisés, des consultations externes et des labos communautaires), la chimie clinique, l'hématologie, l'histotechnologie, la microbiologie, la science transfusionnelle, la génétique clinique, la cytologie diagnostique, des services d'urgence, des cabinets de médecins et des cliniques médicales.

Contenus de l'examen : 40-50 %

***nouvelle compétence ajoutée au profil**

Compétences		Critères de performance
3.1 Prélever les échantillons de patients selon les protocoles	3.1.1	Vérifier la pertinence du prélèvement des échantillons par rapport à la demande.
	3.1.2	Confirmer l'identité des patients.
	3.1.3	Obtenir un consentement éclairé avant de mettre en œuvre un procédé.
	3.1.4	Respecter le droit des patients de refuser un prélèvement.
	3.1.5	Effectuer une ponction veineuse et un prélèvement de sang capillaire.
	3.1.6	Obtenir des échantillons <u>appropriés</u> aux fins d'analyse de laboratoire.
	3.1.7	Adapter l'approche en fonction de la réponse des patients.
3.2 S'occuper des données avec précision	3.2.1	Vérifier la <u>pertinence</u> des <u>renseignements</u> inscrits sur les demandes d'analyse.
	3.2.2	Vérifier que les données pertinentes sur l'échantillon correspondent à celles de la demande.
	3.2.3	Vérifier que l'échantillon est identifiable tout au long de sa préparation.
	3.2.4	Procéder à l'élimination des données conformément aux protocoles.
	3.3.1	Respecter les lignes directrices en ce qui concerne la préparation des échantillons, ainsi que leur conservation, entreposage (p. ex. réfrigérateurs et

Compétences		Critères de performance
3.3 Manipuler les échantillons selon les protocoles		congélateurs), transport (p. ex. glace carbonique, azote liquide), et élimination.
	3.3.2	Respecter les protocoles établis relativement à l'étiquetage des échantillons et à leur traçabilité.
	3.3.3	Vérifier l'exactitude de l'ensemble des <u>renseignements</u> (y compris la cohérence de l'échantillon reçu avec la demande).
	3.3.4	<u>Manipuler</u> les échantillons en fonction de leur priorité et de leur stabilité.
	3.3.5	Assumer la responsabilité de l' <u>intégrité</u> des échantillons.
	3.3.6	Déterminer le <u>plan d'action</u> si des <u>erreurs préanalytiques</u> sont détectées en fonction des protocoles établis.
	3.3.7	Protéger la chaîne de possession les échantillons légaux.
	3.3.8	Minimiser le risque de contamination (p. ex. désinfection de la zone de travail, nettoyage de déversements, utilisation des enceintes de biosécurité, etc.).
	3.3.9	Enregistrer l'échantillon dans le <u>système d'information de laboratoire</u> .
3.4 Préparer les échantillons aux fins d'analyse	3.4.1	<u>Évaluer</u> l'adéquation des échantillons.
	3.4.2	Surveiller les échantillons en cas <u>d'erreurs préanalytiques</u> .
	3.4.3	Sélectionner des méthodes de préparation d'échantillons <u>appropriées</u> en fonction des procédures.
	3.4.4	Préparer les échantillons aux fins d'analyse actuelle et ultérieure (p. ex. aliquote, mise en culture, dilution, *extraction/isolement [ADN/ARN], *quantification , etc.).
	3.4.5	Préparer les frottis (et/ou lames) manuellement ou à l'aide d'équipements automatisés (aux fins d'analyse microscopique).
	3.4.6	Déposer l'échantillon sur l'équipement de laboratoire.
	3.4.7	Exécuter la coloration conformément aux normes.

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

Connaissances requises pour la phase préanalytique

Terminologie médicale, physiologie (normale et anormale), anatomie, et processus pathogéniques

Méthodes de prélèvement d'échantillons

Méthodes de transport des échantillons et les exigences (p. ex. normes et règlements en matière de transport des marchandises dangereuses, glace carbonique, etc.)

Intégrité des échantillons

Procédures opérationnelles normalisées (pour les professionnelles et professionnels de laboratoire médical et d'autres personnes travaillant dans le domaine de la santé)

Archivage dans le système d'information de laboratoire, manuellement ou électroniquement

Variables biologiques et leur impact sur les résultats d'analyse (p. ex. régime alimentaire, posture, etc.)

Principes physiques et chimiques de la coloration de routine (p. ex. Jenner-Giemsa, Gram, Wright, hématoxyline et éosine, Papanicolaou, Leishman, etc.)

Exigences d'échantillonnage aux fins d'analyse (concernant le répertoire de tests)



Catégorie de compétence 4 : Phase analytique

Les adjoints de laboratoire médical – si délégués – peuvent être appelés à exécuter les techniques d’analyse simples et évaluer les résultats de divers échantillons dans des domaines de pratique tels que la chimie clinique, l’hématologie, l’histotechnologie, la microbiologie, la science transfusionnelle, la génétique clinique, la cytologie diagnostique, des centres de traitement des échantillons, des consultations externes, des services d’urgence, des cabinets de médecins ou d’autres cliniques médicales.

Contenus de l’examen : 5-10 %

***nouvelle compétence ajoutée au profil**

Compétences	Critères de performance	Domaines de pratique
4.1. Techniques analytiques et évaluations	<i>Les adjoints de laboratoire médical doivent appliquer ces principes :</i>	
	Techniques d’analyse hors laboratoire aux fins de dépistage (effectuées sur des instruments d’AHL, p. ex. glycémie, *surveillance cardiaque , etc.; simples trousse de dépistage disponibles sur le marché, p. ex. bandelettes pour l’analyse d’urine, tests urinaires de grossesse, tests COVID d’antigène rapides etc.).	<ul style="list-style-type: none">• Consultations externes• Services d’urgence• Centres/labos de traitement des échantillons• Cabinets de médecins• Cliniques médicales
	Techniques pour démontrer les éléments cellulaires et non cellulaires des tissus et des liquides organiques (p. ex. colorants ordinaires, VSE, etc.).	<ul style="list-style-type: none">• Hématologie• Histotechnologie• Microbiologie• Cytologie diagnostique• Génétique clinique
	Veiller à ce que les préparations microscopiques soient adéquatement colorées; reconnaître les situations nécessitant la collaboration d’un(e) TLM.	<ul style="list-style-type: none">• Hématologie• Histotechnologie• Microbiologie• Cytologie diagnostique
	En plaque et *remise en plaque des micro-organismes identifiés par un(e) TLM (selon le site corporel). Peut comprendre la sélection de milieux de culture, des environnements d’isolement, les techniques aseptique, etc., tel qu’il est délégué	<ul style="list-style-type: none">• Microbiologie

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

Connaissances requises pour la phase analytique

Principes et méthodologies d'analyse de base

Dépannage de base

Physiologie médicale normale et anormale

Corrélation entre les données de laboratoire aux maladies



Catégorie de compétence 5 : Phase post-analytique

Si délégués, les adjoints de laboratoire médical peuvent aider à produire des rapports de résultats simples, une fois que les résultats auront été validés et divulgués comme étant acceptables par la ou le technologiste de laboratoire médical. Les adjoints de laboratoire médical doivent également utiliser une terminologie appropriée pour enregistrer correctement les résultats de laboratoire selon les protocoles établis.

Contenus de l'examen : 3-7 %

***nouvelle compétence ajoutée au profil**

Compétences		Critères de performance
5.1 Enregistrer les résultats (comme été délégué)	5.1.1	Fournir un rapport des résultats (c.-à-d., une version papier, etc.) à la ou au TLM aux fins de vérification.
	5.1.2	Enregistrer les résultats selon les protocoles, lorsque les résultats sont validés et divulgués comme étant acceptables par le TLM, et conformément aux <u>exigences</u> juridiques et réglementaires (à l'aide du <u>système d'information de laboratoire</u> en vigueur).
	5.1.3	Vérifier l'exactitude, l'intégralité et la clarté des <u>renseignements</u> (les résultats sont divulgués pour la production de rapports après qu'un(e) TLM a validé les résultats enregistrés; cela peut inclure, dans de rares cas, *émettre un produit de sang après qu'un(e) TLM l'a traité, étiqueté et libéré à la banque avec les informations sur le patient pour utilisation, suivant les protocoles établis appropriés).

REMARQUE sur l'émettre les produits de sang : Circonstances rares et atténuantes dans lesquelles les ALMs peuvent être tenus de remplir ce rôle en raison de graves pénuries de TLM pour fournir ce service dans les régions rurales/éloignées, les communautés des Premières Nations, etc.

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

Connaissances requises pour la phase post-analytique

Respect des protocoles sur l'enregistrement des résultats

Mécanismes normalisés de production de rapports

Principes de réception, manipulation et transport de produits sanguins



Catégorie de compétence 6 : Gestion de la qualité et des ressources

Les adjoints de laboratoire médical pratiquent et favorisent les principes de la gestion de la qualité et s'occupent des difficultés en milieu de travail en appliquant leurs compétences en gestion du changement, en gestion des matières, en gestion financière et en gestion des renseignements.

Contenus de l'examen : 5-10 %

Compétences		Critères de performance
6.1 Effectuer des <u>mesures de contrôle de la qualité</u> internes et externes	6.1.1	Faire en sorte que la qualité soit l'objectif principal dans tous les aspects du travail pour que les tâches puissent être exécutées comme il le faut et de façon efficace.
	6.1.2	Documenter les données de contrôle de la qualité en fonction des procédés.
	6.1.3	Utiliser correctement les <u>systems de gestion d'information</u> .
	6.1.4	Vérifier la qualité de nouveaux réactifs et milieux.
	6.1.5	<u>Répondre</u> aux déficiences pouvant toucher la qualité des analyses.
	6.1.6	Préparer et exécuter le contrôle de la qualité et l'étalonnage des équipements/instruments.
	6.1.7	<u>Évaluer</u> les données d'étalonnage pour des instruments d'analyse hors laboratoire.
	6.1.8	Reconnaître les instances nécessitant la mise en œuvre des <u>mesures de contrôle de la qualité</u> , y compris le besoin d'étalonner l'équipement.
	6.1.9	Appliquer des <u>techniques d'amélioration continue de la qualité</u> .
	6.1.10	Contribuer à la révision des procédures, des protocoles et des renseignements de référence.
	6.1.11	Respecter les lignes directrices en remplissant les rapports d'incidents (dans un délai convenable).
	6.1.12	Participer à des <u>activités d'assurance qualité</u> .
6.2 Appliquer des processus de gestion des risques	6.2.1	<u>Résoudre</u> les erreurs et les incidents.
	6.2.2	<u>Évaluer</u> la fréquence des erreurs et des incidents et leurs conséquences.
	6.2.3	Réduire le risque de danger à un niveau acceptable.
6.3 Gérer les ressources en soins de santé	6.3.1	<u>S'adapter</u> au changement dans un environnement dynamique.
	6.3.2	<u>Gérer</u> le temps, les priorités et la qualité du travail.

Compétences		Critères de performance
	6.3.3	Maximiser l'utilisation efficace des <u>ressources</u> .
	6.3.4	Maintenir les inventaires selon les exigences organisationnelles.

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

Connaissances requises pour la gestion de la qualité et des ressources

Systemes de gestion de la qualité

Systemes d'inventaire

Gestion du temps

Exigences juridiques

Politiques, procédures et manuels sur le milieu de travail

Gestion, contrôle et amélioration de la qualité de façon constante



Catégorie de compétence 7 : Communication et collaboration

Les adjoints de laboratoire médical savent communiquer de façon efficace, travailler en équipe et collaborer au niveau interprofessionnel dans leurs interactions avec des collègues, d'autres professionnels de la santé et les patients/clients.

Contenus de l'examen : 5-10 %

Compétences		Critères de performance
7.1 Communiquer de façon efficace	7.1.1	Répondre aux exigences d'aptitude linguistique en français ou en anglais (au besoin).
	7.1.2	Utiliser le format, le média et les <u>techniques</u> convenant aux objectifs et au public visé.
	7.1.3	Songer à quel point le contexte influence la signification et le message.
	7.1.4	Favoriser un langage précis et une bonne grammaire.
	7.1.5	Présenter des <u>renseignements</u> exacts, concis et complets.
	7.1.6	Adapter la parole selon l'intention du message.
	7.1.7	Régler les <u>problèmes de communication</u> .
	7.1.8	Collaborer avec des interprètes au besoin.
	7.1.9	Clarifier en vue d'améliorer la compréhension.
	7.1.10	<u>Répondre</u> aux situations de stress individuel et de <u>stress en groupe</u> .
	7.1.11	S'assurer de la qualité du texte écrit.
	7.1.12	<u>Tenir</u> et <u>conserver</u> des dossiers exacts.
	7.1.13	Utiliser les technologies électroniques et numériques de façon appropriée et responsable.
7.2 Collaborer avec les patients/clients	7.2.1	Appliquer des approches aux soins ciblées sur la personne, la famille et la communauté.
	7.2.2	Développer des relations fondées sur la confiance mutuelle, l'intégrité et le respect.
	7.2.3	<u>Réagir</u> aux indications de stress chez les clients/patients.
	7.2.4	Faire preuve d'empathie en aidant les clients/patients.
	7.2.5	Fournir des renseignements relatifs au prélèvement d'échantillons, à leur transport et à leur entreposage.
	7.2.6	Collaborer avec les <u>réseaux de soutien</u> des personnes pour obtenir les meilleurs résultats possibles.
7.3 Collaborer avec d' <u>autres</u>	7.3.1	Entretenir des relations professionnelles qui se renforcent mutuellement.

Compétences		Critères de performance
professionnels de laboratoire et spécialistes de la santé	7.3.2	Respecter le point de vue des <u>autres</u> .
	7.3.3	Consulter les membres de l'équipe de soins de santé, <u>le cas échéant</u> .
	7.3.4	Partager des <u>renseignements</u> sur les clients/patients avec d'autres personnes selon le besoin et en vertu des exigences législatives.
	7.3.5	Clarifier leur rôle et leur champ d'exercice.
	7.3.6	<u>Gérer les conflits</u> .
7.4 Faire preuve de respect envers la diversité, la dignité, les valeurs et les croyances des autres	7.4.1	Mettre ses propres <u>hypothèses</u> au défi concernant soi-même ou les autres.
	7.4.2	S'informer sur les idées et les opinions d'autres personnes.
	7.4.3	Démontrer un <u>comportement inclusif</u> .
	7.4.4	Faire preuve d' <u>humilité culturelle</u> .
	7.4.5	Utiliser un vocabulaire respectueux et inclusif.
	7.4.6	Reconnaître les systèmes et les comportements qui excluent certaines personnes.
	7.4.7	Satisfaire aux politiques de l'employeur concernant la <u>sécurité culturelle</u> , la diversité, l'équité, le harcèlement et la discrimination.

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

Connaissances requises pour la communication et la collaboration

Principes et stratégies de communication
Diversité, sensibilisation culturelle, et acceptation
Intelligence émotionnelle
Systèmes d'information, y compris électroniques
Législation et normes de pratique
Pratique éthique
Lois sur la vie privée et la confidentialité en matière de soins de santé
Champ d'exercice, clarification des rôles
Codes de déontologie régissant la profession
Sécurité culturelle et humilité culturelle
Comportement perturbateur
Pouvoir, hiérarchie
Résolution de conflits et techniques de négociation
Droits de la personne
Application des connaissances et dissémination
Fonctionnement d'équipe, dynamique de groupe et processus

Connaissances requises pour la communication et la collaboration

Communication interprofessionnelle et pratique collaborative

Confiance et partenariat

Contribution et engagement



Catégorie de compétence 8 : Exercice professionnel

Les adjoints de laboratoire médical répondent aux exigences juridiques et d'éthique de la pratique et protègent le droit du patient à des normes de soins raisonnables. La responsabilité professionnelle comprend le champ d'activité, la responsabilisation et le perfectionnement professionnel.

Contenus de l'examen : 4-8 %

Compétences		Critères de performance
8.1 Démontrer un comportement professionnel	8.1.1	Assumer la responsabilité de ses propres décisions et actions.
	8.1.2	<u>Gérer</u> ses propres préjugés, perspectives, et conceptions du monde.
	8.1.3	Démontrer une <u>présence professionnelle</u> .
	8.1.4	Agir face aux <u>conflits d'intérêts</u> .
	8.1.5	Exercer sa profession d'une manière qui soutient la confiance publique envers la profession.
	8.1.6	Faire avancer l'image et le statut de la profession comme partie intégrante de l'équipe des soins de santé.
	8.1.7	Assurer sa bonne <u>santé et mieux-être</u> .
	8.1.8	Améliorer l'efficacité et la durabilité de ses pratiques grâce à des <u>stratégies</u> de soins personnels et de mode de vie.
8.2 Intégrer les responsabilités professionnelles dans l'exécution des tâches	8.2.1	Respecter les exigences réglementaires se rapportant à sa désignation.
	8.2.2	Suivre les normes de pratique, les codes de déontologie et les codes de conduite pertinents.
	8.2.3	Conserver le respect de la vie privée, la confidentialité, la sécurité et l'intégrité des données.
	8.2.4	Travailler dans le cadre de ses fonctions et de son domaine d'expertise.
	8.2.5	Respecter les <u>limitations</u> professionnelles.
	8.2.6	Chercher de l'aide ou refuser d'agir quand la situation dépasse ses compétences ou son champ d'activité.
	8.2.7	<u>Gérer</u> les questions morales et éthiques pouvant influencer sur les résultats.
	8.2.8	<u>Faire rapport</u> de comportements peu professionnels, contraires à l'éthique, non sécuritaires ou oppressifs aux autorités appropriées.

Compétences		Critères de performance
8.3 Faire preuve d'engagement envers l'éducation permanente	8.3.1	Réfléchir aux occasions d'amélioration par le biais d'une évaluation continue.
	8.3.2	Formuler des objectifs d'apprentissage spécifiques, mesurables et réalistes.
	8.3.3	Mettre en œuvre des <u>stratégies</u> en vue d'atteindre ses objectifs d'apprentissage.
	8.3.4	Intégrer de nouvelles connaissances et compétences dans sa pratique.
	8.3.5	Accueillir les possibilités d'apprendre de nouvelles aptitudes tout au long de sa carrière.
	8.3.6	Aider les <u>autres</u> dans leur apprentissage.
8.4 Participer à une pratique réflexive et fondée sur des données probantes	8.4.1	Accéder à des sources d'information fiables.
	8.4.2	Chercher une variété de sources d'information et de rétroaction.
	8.4.3	Évaluer les renseignements à l'aide d'outils pertinents.
	8.4.4	Se servir de <u>données probantes</u> et d'autres sources de connaissances afin de tirer des conclusions.
	8.4.5	Évaluer les résultats des décisions.
8.5 Mettre en pratique des <u>stratégies</u> de résolution de problèmes	8.5.1	Démontrer des <u>stratégies</u> efficaces de résolution de problèmes.
	8.5.2	Concevoir des approches visant à gérer les ambiguïtés, les renseignements incomplets et l'incertitude.
	8.5.3	Examiner les questions complexes de plusieurs points de vue.
	8.5.4	Amorcer des mesures correctives <u>selon le cas</u> .
	8.5.5	Mettre au point des mesures de suivi comme la situation l'exige.
	8.5.6	Chercher les conseils d'autres personnes au besoin.

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

Connaissances requises pour l'exercice professionnel

Législation, normes de pratique, codes de déontologie/conduite

Pratique éthique

Professionnalisme

Valeurs professionnelles, responsabilités et responsabilisation

Limitations professionnelles

Culture de sécurité

Connaissances requises pour l'exercice professionnel

Conflits d'intérêts

Professions autoréglementées

Assurance qualité professionnelle, perfectionnement professionnel et compétences continues

Établissement des objectifs d'apprentissage

Éducation permanente

Pratiques exemplaires et sources de données probantes

Pratique fondée sur les connaissances, utilisation des recherches

Stratégies de gestion du changement et leur mise en œuvre

Mentorat

Conscience de soi et réflexion critique

Stratégies en matière de soins auto-administrés, aptitude à pratiquer

Explications

TERME	EXPLICATION
adapter	p. ex. songer aux effets du changement dans d'autres domaines des soins de santé
activités d'assurance qualité	accent mis sur la « gestion des processus » : une approche plus globale que les mesures de contrôle de la qualité – p. ex. participer à des essais d'aptitude, à des vérifications, à l'agrément
approprié	p. ex. donner des directives précises aux patients; heure/jour de prélèvement; utiliser des récipients adéquats; obtenir un volume suffisant
autres	p. ex. étudiants, nouveaux employés, autres professionnels de la santé
comportement inclusif	mesuré par un sentiment d'appartenance, de connexion et de communauté
conflits d'intérêts	réels et perçus
courant	en termes du laboratoire médical : on l'interprète comme se rapportant à l'équipement, aux instruments, aux réactifs et aux tests qui sont fréquemment utilisés/commandés
dispositifs de sécurité	p. ex. enceinte de biosécurité, hotte de laboratoire, hotte à flux laminaire, appareil de pipetage sécuritaire, récipient et porteur de sûreté, douche d'urgence, douche oculaire, équipement de protection individuelle
données probantes	p. ex. révision de la documentation, analyse des données, études/méthodologies de recherche, renseignements sur les patients
enregistrer	entrer ou imprimer le résultat obtenu à l'aide d'une interface électronique ou d'un processus manuel
équipements de laboratoire normalisés	p. ex. microscope, centrifugeuse, enceinte de biosécurité, diverses pipettes, autoclave, équilibre, pH-mètre, divers systèmes automatisés, ordinateur, etc.
ergonomie	la conception et la modification du travail et de l'environnement de travail afin d'éliminer l'inconfort et le risque de blessures
erreurs préanalytiques	p. ex. mauvais étiquetage ou absence d'étiquette; quantité insuffisante; utilisation d'un récipient inapproprié; échantillon coagulé ou insuffisant; transport retardé; erreur sur la réquisition; entreposage/température; fuite; mauvais prélèvement
évaluer	par l'entremise du contrôle de la qualité et l'étalonnage
exigences	p. ex. procédures opérationnelles normalisées, mesures de contrôle de la qualité, calendriers d'étalonnage des instruments, calendriers d'entretien préventif, essais d'analytes (d'aptitude), législation, codes de déontologie, règles, règlements, etc.
faire rapport/ produire des rapports	utiliser une interface électronique ou un processus manuel pour diffuser les résultats aux praticiens présentant la demande
gérer	identifier, développer, corriger, chercher de l'aide au besoin
gérer les conflits	comprend la résolution, l'adaptation, la communication, la divulgation si appropriées; maintenir la confidentialité et ne pas en discuter publiquement

TERME	EXPLICATION
humilité culturelle	un processus d'autoréflexion visant à comprendre des préjugés conditionnés personnels et systémiques ainsi qu'à développer et à conserver des processus respectueux et des relations fondées sur la confiance mutuelle (FNHA, 2020)
hypothèses	c.-à-d., basées sur la culture, l'orientation, le style de travail, la vision générale du monde
intégrité	p. ex. exigences en matière de températures ou de centrifugation/séparation de sérum; technique aseptique; cryopréservation
le cas échéant	p. ex. en matière de questions sur l'interprétation des résultats, l'assurance de la qualité d'un test, la discussion des sources potentielles d'erreurs ou des variables à prendre en compte dans l'interprétation d'une analyse, la détermination du besoin d'une épreuve spécialisée
limitations	une structure invisible imposée par des normes juridiques, éthiques et professionnelles qui respectent les droits des praticiennes et praticiens et d'autres personnes
manipuler	étiqueter, dater, entreposer, transporter, éliminer
matériel/matières	produits chimiques, colorants, réactifs et solutions, y compris la glace carbonique et l'azote liquide, pour le transport de marchandises dangereuses, de fournitures jetables et de déchets
mesures de contrôle de la qualité	accent mis sur le « contrôle méthodique » : contrôle des méthodes d'examen vérifiées afin d'assurer la production de résultats exacts – p. ex. vérifier les contrôles internes des instruments, s'assurer que les points de données se situent dans des intervalles acceptables, évaluer l'intégrité des échantillons, s'assurer de l'identification exacte des échantillons en tout temps
mesures de suivi	peuvent comprendre un examen des processus et des résultats avec un membre de l'équipe, en collaboration avec des collègues et en fournissant les résultats à une superviseuse ou à un superviseur
pertinence	p. ex. antécédents des patients, source de l'échantillon
plan d'action	p. ex. annulation d'analyses, avis au fournisseur de soins
pratiques de base	une combinaison de précautions universelles et d'isolement de substances organiques; les pratiques de base visent à protéger contre la transmission de tous les micro-organismes par le biais de contact avec l'ensemble des liquides organiques, des excréments, des membranes muqueuses, de la peau non intacte et des articles souillés, en plus de précautions pour le sang; il y a cinq éléments majeurs des pratiques de base, soit l'évaluation du risque, l'hygiène des mains, l'équipement de protection individuelle, les mesures environnementales et administratives
présence professionnelle	comportement et présentation conformes aux normes professionnelles et aux attentes, y compris la communication verbale et non verbale – y compris sur les réseaux sociaux – et l'expression d'un rôle positif et d'une image professionnelle
problèmes de communication	un échange d'information insuffisant, souvent à cause de messages ambigus et déroutants
renseignements	p. ex. orthographe exacte du nom sur les étiquettes
répondre	c.-à-d., identifier, documenter, faire rapport, dépanner, respecter les procédures opérationnelles normalisées

TERME	EXPLICATION
réseaux de soutien	c.-à-d., membres de la famille, décideurs remplaçants, fondés de pouvoir, interprètes
ressources	p. ex. temps, équipement, personnel
s'occuper/résoudre	p. ex. demander des conseils auprès d'autres personnes, procéder à des enquêtes supplémentaires
santé et mieux-être	sur le plan physique, mental, émotionnel et spirituel
sécurité culturelle	une situation basée sur l'engagement respectueux qui reconnaît et vise à aborder le déséquilibre de puissance intrinsèque dans le système de santé; cela se produit dans un environnement libre de racisme et de discrimination où les gens se sentent en sécurité en obtenant des soins de santé (FNHA, 2020)
selon le cas	p. ex. en ce qui concerne les défauts d'équipement, l'intégrité des échantillons
stratégies	p. ex. occasions d'apprentissage informelles, mentorat, ateliers, congrès, webinaires, enseignement supérieur
stress en groupe	le produit de mauvaises relations interpersonnelles et de conflits
surveillance cardiaque	p. ex. ECG (jusqu'à 12 dérivations) et Holter dans le cadre des AHL
système d'information de laboratoire	utilisé pour commander et enregistrer les analyses de laboratoire ainsi que pour divulguer les résultats et produire des rapports; aussi appelé « LIS »
systèmes de gestion d'information	p. ex. informatique, systèmes d'information de laboratoire, technologies connexes
techniques	comprennent l'utilisation de la technologie pour effectuer une procédure, faciliter la communication, etc.
techniques d'amélioration de la qualité	p. ex. en harmonisant les priorités, en analysant les flux de travail, en discutant ouvertement du changement
tenir/conserver	selon les procédures opérationnelles normalisées, les protocoles, les règlements, la législation, etc.

Historique des modifications

Date	Modifications
2024-fev.-26	Publié
2024-juin-12	Date d'effet modifiée Modification du Code de conduite professionnelle vers la version la plus récente Modifications de l'énoncé de compétence de catégorie 4 et de la section « techniques » 4.1 pour plus de clarté.
2024-nov-29	Suppression de la nouvelle compétence du point 4.1 « ou produisent des résultats négatifs quant aux éléments cellulaires et non cellulaires (préparations humides) » et Chimie clinique des Domaines de pratique de cette compétence.